

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie la Mélodie (2014) Inc.	Numéro de permis 2015336	Date d'inspection Le 05 mai 2022	
Nom de l'établissement Garderie la Mélodie (2014) Inc.		Numéro de téléphone (506) 384-7788	
Adresse 309 chemin Fox-Creek Dieppe NB E1A 7M5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jessica Belliveau-Doiron		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	04 juil. 2022	
Commentaires : La quantité de Gravel pour la surface protectrice autour de l'équipement fixe dans l'aire de jeu extérieure n'est pas suffisante. La surface protectrice autour de l'équipement fixe doit avoir une profondeur minimale de 30 cm.			

Commentaires généraux
<p>La quantité de Gravel pour la surface protectrice autour de l'équipement fixe dans l'aire de jeu extérieure n'est pas suffisante. La surface protectrice autour de l'équipement fixe doit avoir une profondeur minimale de 30 cm. L'inspectrice a eu une discussion avec l'exploitante qui indique avoir un plan afin de s'assurer que le critère pour la surface protectrice soit rencontré. L'exploitante a retiré les balançoires pour le moment, et à partir du 9 mai, 2022 les enfants utiliseront un centre alternatif pour le prochain mois et demi due à des rénovations de la garderie. Durant cette période, l'exploitante planifie recevoir un voyage de Gravel pour la cour extérieure ou bien faire des changements à la cour extérieure pour rencontrer le critère.</p> <p>La cour extérieure sera inspecté lors de la ré-ouverture de la garderie après les rénovations.</p>

original signé par  
Jessica Belliveau-Doiron

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 mai 2022

Date

original signé par  
Lisa Cormier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 mai 2022

Date